



## Question écrite n° 77

Déposée par Adeline Mahon, Le Centre Haute-Sorne, le 8 juin 2026

### **Tracteur forestier du triage Rangiers-Sorne – bilan financier après une année**

Plus d'une année après l'acquisition du tracteur forestier par le triage forestier Rangiers-Sorne, l'établissement d'un premier bilan financier de cet investissement apparaît pertinent.

Lors de la présentation du message au Conseil général, cet achat, d'un crédit demandé de CHF 500'000.–, reposait en grande partie sur des arguments financiers. Il avait notamment été démontré que le coût horaire diminuerait par rapport à la situation antérieure, où le recours à la location engendrait des charges importantes. Cet écart devait ainsi contribuer à améliorer la rentabilité des activités forestières et à alléger, à terme, la charge financière supportée par les partenaires.

Pour rappel, il avait été indiqué, lors des discussions entre partenaires, que les contributions versées par les Bourgeoisies feraient l'objet d'un remboursement, selon la clé de répartition définie dans la convention du triage forestier.

Au regard de ces éléments et des engagements pris, il apparaît aujourd'hui important de disposer d'une vision claire, objective et actualisée de la situation financière réelle liée à cet équipement.

**L'année 2025 étant bouclée comptablement, je prie le conseil communal de nous faire un retour au sujet de ce dossier, soit :**

- 1. Le coût réel d'exploitation du tracteur forestier correspond-il aux prévisions annoncées lors de l'acquisition et quelles économies effectives ont été réalisées à ce jour par rapport à l'ancienne solution de location ?**
- 2. Quels sont, pour la première année d'exploitation, le nombre d'heures effectives d'utilisation du tracteur ainsi que le coût horaire réel constaté ainsi que le montant total des charges liées à cet équipement (amortissement, entretien, carburant ?**

3. Les modalités de remboursement annoncées aux Bourgeoisies ont-elles été mises en œuvre et, le cas échéant, quels montants ont déjà été restitués ou sont prévus à court ou moyen terme ?
4. L'investissement réalisé a-t-il permis de réduire concrètement la charge financière supportée par les Bourgeoisies depuis sa mise en service ?

Je remercie d'ores et déjà le Conseil communal pour les réponses apportées à la présente question écrite.

  
Adeline Mahon

  
Bourquard

  
Mr. Brun

  
D. Caff

  
C. J. St

  
J. B. S